

Image not found or type unknown



Saisie immobiliere fiscale

Par **assaoui amar**, le **03/08/2018** à **14:11**

Bonjour,

J'aimerais savoir si le Trésor Public français peut saisir des biens situés en Algérie ?

Est-ce qu'ils touchent aux biens de mes parents sachant que c'est moi, majeur et vacciné, qui leur doit de l'argent sur le territoire français ?

Merci et cordialement.

Par **Visiteur**, le **03/08/2018** à **20:44**

Non, ils ne peuvent pas toucher aux biens de vos parents si ceux-ci n'ont rien à voir avec vos histoires.